

Le lien *des*



Josérabliens



Photo : Jeannot Roy

Mot du maire

Bonjour,

Des travaux d'asphaltage auront lieu dans quelques semaines dans le rang des Érables nord. La structure sera améliorée et les accotements asphaltés, en espérant que ce soit fait pour longtemps. Comme à l'habitude, la circulation se fera en alternance durant cette période. Nous vous remercions à l'avance pour votre bonne collaboration.

J'en profite également pour vous annoncer que le Social des Joséabliens sera de retour cette année, enfin! Se rencontrer, entendre vos nouvelles, vos préoccupations, vos projets, face à face, nous avons bien hâte! La date vous sera bientôt dévoilée, nous vous attendons en grand nombre.

Passez une belle période estivale! Au plaisir!



Jeannot Roy, maire

Au revoir Louis-Marie

Le décès de notre directeur des travaux publics laisse un grand vide au sein de notre équipe. Monsieur Louis-Marie Lessard restera dans notre esprit comme une personne extrêmement attachée à sa communauté. Après plus de 30 ans au service de la municipalité, on peut dire qu'il a contribué au maintien et à l'amélioration des routes avec beaucoup de savoir-faire et qu'il a été une personne très importante pour la municipalité. Nous sommes tous très heureux de l'avoir côtoyé toutes ses années! Le maire, les membres du conseil ainsi que la direction tiennent à souligner son engagement et son grand dévouement, c'est un homme de cœur. En hommage à monsieur Lessard, la photo en page couverture de ce bulletin souligne la réalisation d'un grand projet qu'il a fait en 2011, à la suite du passage d'Irène. Nous tenons à exprimer nos sincères condoléances à sa famille! Que son esprit bienveillant veille sur vous tous!

Chronique du conseil

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal du **5 juillet**, le conseil municipal :

- Confirme la tenue du Social des Joséabliens 2022 ;
- Octroie le contrat d'asphaltage du rang des Érables nord à Construction Abénakis inc. ;
- Demande la permission, à la Sécurité publique, de reporter en 2023 les travaux pour l'affaissement situé au 110, rang des Érables ;
- Adopte la nouvelle politique MADA et le plan d'action (2022-2026) associé pour les prochaines années.

Séance de conseil

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu mardi, le **9 août à 19 h 30, au 135, rue Ste-Christine, au local numéro 200.**

Veillez noter que l'ordre du jour sera disponible sur notre site internet le lundi précédant la séance du conseil. Sachez que vous pouvez nous transmettre vos questions pour la séance du conseil en tout temps par courriel.



Futur bureau municipal

Les travaux se poursuivent sur le site du futur bureau municipal. L'installation des fenêtres a débuté ainsi que l'isolation extérieure. Le chantier est en congé pour la période des vacances de la construction. Vous pouvez consulter notre page Facebook pour plus de photos.



Photos : Sophie Fortier

Social des Joséabliens

C'est avec un immense plaisir que la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables vous annonce qu'il y aura un Social des Joséabliens en 2022. Le comité se rencontrera sous peu pour déterminer le lieu, la date et sous quelle forme sera tenu l'événement. Nous vous transmettrons plus de détails dans nos prochaines publications et sur notre page Facebook.

Initiation au compostage domestique

Plusieurs dates vous ont été offertes par la MRC Robert-Cliche pour suivre la formation sur le compostage domestique. La livraison des composteurs est maintenant terminée dans notre municipalité. Sachez que la formation en compostage domestique que vous avez suivie ou que vous avez manquée est maintenant disponible sur la chaîne YouTube de la MRC Robert-Cliche à l'adresse suivante : <https://youtu.be/5eI23kpKcic> Merci de contribuer à la préservation de votre environnement !

Moulin des Fermes

Le site du Moulin des Fermes est à nouveau accessible à tous depuis le 4 juillet dernier. Prendre note que la municipalité a été dans l'obligation de le fermer, suite à du vandalisme réalisé sur les éléments de sécurité. Sachez que les réparations nécessaires ont été effectuées par un membre du comité.

Il ne faut pas oublier que l'accès au site est sans aucun doute un merveilleux privilège. Pour le conserver, nous devons travailler tous ensemble, chaque visiteur devient donc un gardien de la paix avec tout ce que ça implique. Vous êtes nombreux à venir, vous serez donc nombreux à être gardiens de ce lieu.

De plus, des surveillances seront faites aléatoirement, afin d'assurer le bon respect des lieux.

Bon été, nous sommes heureux de vous accueillir dans le respect des règles établies.



Photo : Sophie Fortier

Cédule de vidange de fosse septique

La vidange de fosse septique pour la municipalité se fera dans **la semaine du 1er au 5 août 2022**.

Seuls les propriétaires dont la vidange de leur fosse septique est prévue pour la saison 2022 recevront par la poste un seul avis écrit vers la mi-juillet. Chaque propriétaire est responsable de s'assurer que les consignes de préparation de la fosse soient respectées afin qu'elle soit vidangée. Le cas échéant, des frais de 75\$ pour déplacement inutile seront facturés. Nous vous suggérons de préparer l'emplacement le dimanche soir précédent la semaine de vidange prévue.



Couvercle **bien** dégagé qui vous permettra une vidange



Couvercle **mal** dégagé créant un déplacement inutile

AIDE ALIMENTAIRE

D'abord, il faut comprendre que l'aide alimentaire n'a pas pour but de répondre à la totalité des besoins d'une personne mais à venir compléter ceux-ci pour permettre une alimentation saine, diversifiée et suffisante. Elle permet d'offrir une alternative en dépannage et en autonomie alimentaire aux familles vulnérables.

Dépannage d'urgence : Est une réponse à un besoin pressant et ponctuel d'aliments pour les personnes n'étant pas inscrites auprès d'un organisme. Il est fourni sous formes de panier d'aliments, de bons d'achat et procure de la nourriture pour une courte période (souvent de 1 à 3 jours).

Distribution régulière de colis de nourriture (organisme à colis) : Il s'agit de dons de quantités significatives de nourriture survenant à une fréquence régulière (ex. : une fois par mois) à des moments prédéterminés auxquels il faut s'inscrire.

ADMISSIBILITÉ

Il importe de souligner que toutes personnes demandant de l'aide alimentaire seront traitées de la même façon. Que vous soyez immigrants, en perte d'emploi, retraités, monoparentales, etc., les conditions d'admissibilités sont les mêmes. Nous vous demandons donc de respecter cette diversité.

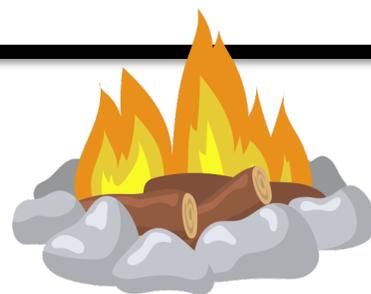
Merci de votre compréhension!

Permis de feu

Nous vous rappelons qu'un permis de brûlage est nécessaire, **et ce tout au long de l'année**, pour faire brûler des branches résultant de travaux agricoles ou autre matériel constitué de bois pour tout feu ayant plus de 3 pieds par 3 pieds. Vous devez demander un permis de brûlage, au moins 24 h à l'avance, auprès de monsieur Alain Busque, du service de sécurité incendie de la ville, au 418 389-9966. Le permis peut être suspendu pour des raisons de sécurité. Malgré l'émission du permis de brûlage, tout incident réclamant la présence du service de sécurité incendie pourra vous être facturé.

De plus, il est interdit de construire ou d'installer un foyer extérieur à moins que celui-ci soit situé à plus de 2 mètres de tout bâtiment ou de la limite de propriété, qu'il soit d'une grosseur de moins d'un mètre carré et qu'il soit situé dans la cour arrière ou latérale du bâtiment principal.

Il est important de consulter régulièrement la page Facebook **Service de Sécurité Incendie Ville St Joseph de Beauce** pour vous assurer qu'il n'y a pas une interdiction de faire des feux à ciel ouvert.





Avis à tous les citoyens de la MRC Robert-Cliche

Veillez noter, qu'à partir du 1^{er} juillet 2022 et ce, jusqu'à nouvel ordre, la MRC invite ses citoyens à utiliser les services de ces écocentres suivants :

→ **184, 181e Rue, Beauceville**

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi 8h00 à 16h00

sduval@matrec.ca

Téléphone : (418) 774-5275

Matières acceptées avec frais payables sur place

- Matériaux de construction : **169,95\$/tonne** *prix pouvant être assujettis à un changement

N.B. : Pour celui de **Beauceville**, la MRC ne détient plus d'entente de gratuité pour les citoyens (1^{er} 500kg par année par adresse résidentielle) pour les matériaux de construction et les encombrants. Les résidus domestiques dangereux RDD ne sont plus acceptés.

→ **1825, 95e Rue à Saint-Georges**

Téléphone : 1 866 291-1280

Heures d'ouverture :

Période estivale (de mai à octobre)

Du lundi au vendredi 7h30 à 16h30

Samedi 8h00 à 12h00

info@sanifortier.com

Téléphone : 1 866 488-2880

→ **3878, boulevard Frontenac Est à
Thetford Mines**

Matières acceptées avec frais payables sur place *prix pouvant être assujettis à un changement

- Matériaux de construction, carton, encombrants (matelas, divan, vélo, chaise, jouet) : **133,00\$/tonne** (Saint-Georges) **126,50\$/tonne** (Thetford Mines)
- Résidus domestiques dangereux (produit chimique, insecticide, diluant à peinture...) : **2,50\$/kilo**
- Résidus verts (gazon, feuilles, petites branches) : **75,00\$/tonne**

Matières acceptées gratuites : Pneu sans jante de moins de 24 pouces, matériel informatique, peinture résidentielle en gallon, huile en gallon, halocarbure (thermopompes, réfrigérateurs, climatiseurs), pile.

Logiciel d'alerte de masse

La municipalité de Saint-Joseph-des-Érables dispose d'un système informatisé d'alerte et de mobilisation en cas de sinistre, qui permet de rejoindre nos citoyens lors de situations d'urgence, en plus de les informer sur des situations spécifiques.

Chaque citoyen peut choisir les alertes et les notifications qu'il souhaite recevoir selon les paramètres spécifiés lors de son inscription. De plus, vous pouvez choisir la façon dont vous souhaitez être informés : téléphone fixe résidentiel, cellulaire, SMS (texto) ou par courriel.

Il est à noter que ce service gratuit et l'inscription se fait en quelques minutes. Inscrivez-vous dès maintenant pour profiter de ce nouveau service d'alertes citoyennes et pour être bien informé lors des situations particulières sur notre territoire.

<https://massalert.citam.ca/stjosephdeserables>



ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

Confirmation d'informations pour vos chiens

Le nouveau règlement, concernant les propriétaires de chiens, est entré en vigueur le 13 août 2020. Tout propriétaire, possesseur ou gardien d'un chien sur le territoire de la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables doit détenir une licence pour chaque chien détenu par lui. La licence est valable pour la durée de vie de l'animal.

Nous vous rappelons qu'une mise à jour des informations de chaque animal doit être transmise au bureau municipal à chaque année entre le 1er et le 31 janvier.

Pour ceux qui ne possèdent pas encore de licence, vous pouvez vous procurer celle-ci au coût de 25 \$. Vous devez remplir le formulaire d'obtention de licence qui est à votre disposition sur notre site internet au www.stjosephdeserables.com dans la section « Documents utiles ». Lorsque votre formulaire sera rempli et votre paiement effectué, un médaillon officiel vous sera remis. Celui-ci doit être en tout temps porté par votre animal.

Advenant le cas qu'il soit perdu ou abîmé, le propriétaire doit s'en procurer un autre au coût de 5 \$.

Recette

Punch aux fruits à l'érable

<https://erableduquebec.ca/recettes/punch-aux-fruits-a-lerable/>



Ingrédients (Donne 6 portions)

- ◆ 4 tasses de jus de canneberges
- ◆ 1 tasse de sirop d'érable (de préférence ambré pour son goût riche)
- ◆ 2 tasses d'eau pétillante
- ◆ 1 tasse de petits fruits
- ◆ Glaçons
- ◆ Feuilles de menthe, pour la décoration

Préparation

1. Dans un grand pichet, mélanger le jus de canneberges et le sirop d'érable.
2. Ajouter l'eau pétillante et les petits fruits, puis bien mélanger.
3. Servir dans des verres remplis de glaçons et décorer avec les feuilles de menthe.



Vous connaissez
quelqu'un en
situation
d'isolement et/ou
qui a besoin d'un
coup de main?



Vous connaissez
quelqu'un qui a besoin
d'aide, mais ne sait pas
où se diriger?



Vous êtes
perdu dans
toutes les
ressources du
milieu?

L'agente de liaison est la référence qui peut vous aider. Elle peut vous accompagner, vous guider non seulement à travers les organismes communautaires, mais aussi vers les activités et services offerts dans la MRC.

Pour la rejoindre: 418-313-2136 / liaisontdsrce@outlook.com



Savez-vous qu'il existe un groupe de citoyen(ne) dans la MRC Robert-Cliche qui se mobilise en vue de créer des projets en lien avec la lutte aux préjugés et l'inclusion sociale?



Ce groupe se rencontre une fois aux 3 semaines. En plus d'initier des projets, ils sont accompagnés par deux agents de mobilisation et des organismes du milieu.



Vous désirez les rencontrer et vous impliquer dans votre milieu ?
Faites une différence et communiquez avec Mélanie Vachon ou Marc-André Turcotte

Pour le rejoindre: 581-761-1323 / mobmdjrc@hotmail.com



Comment reconnaître un coup de chaleur?

- ✓ Fatigue inhabituelle
- ✓ Étourdissements
- ✓ Maux de coeur
- ✓ Maux de tête
- ✓ Frissons
- ✓ Crampes musculaires

Attention!

Il y a **danger**

- ✓ Propos incohérents
- ✓ Perte d'équilibre
- ✓ Perte de conscience

Il faut **agir** rapidement, efficacement et donner les premiers secours

Mesures de prévention

1. Boire un verre d'eau toutes les 20 minutes
2. Prendre des pauses fréquentes, au frais ou à l'ombre
3. Reporter les tâches les plus ardues
4. Porter des vêtements légers qui laissent passer l'air
5. Accorder une attention particulière aux signes et symptômes, chez soi comme chez les autres



Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches
Québec

© Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches, 2015
Une idée originale de l'équipe de Santé au travail

MYTHE OU RÉALITÉ ?

Votre enfant fait des crises parce que personne le comprend quand il parle ?

Vous seuls comprenez le langage de votre enfant ?

Votre enfant a de la difficulté à prononcer certains sons ?

Votre petite gardienne ou l'éducatrice du CPE ne comprend pas votre enfant ?

Mythes:
"Il va débouarrer un jour"
"L'école va s'en occuper"
"Je suis un mauvais parent si mon jeune a un retard"

RÉALITÉ:
Le développement langagier peut nécessiter un accompagnement pour les parents.

L'APEDAH + est là pour vous en vous offrant gratuitement la formation A vous de jouer pour la stimulation du langage de votre enfant

Inscription: 418-228-0030, poste 31312 / apedah@hotmail.com
Les places sont limitées !

Grâce au support financier de PRÉ-CA c'est gratuit, mais psst.... ils ont des années d'expertises dans le domaine, saisissez rapidement cette chance !

Pour nous joindre



Saint-Joseph-des-Érables

Bureau municipal :

Directrice générale : Marie-Josée Mathieu

Téléphone : 418 397-4772

Courriel : municipalite@stjosephdeserables.com

Envoi de photos : info@stjosephdeserables.com

Site internet : www.stjosephdeserables.com

Maire : Jeannot Roy 418 397-5650

Responsable de l'urbanisme et inspectrice en bâtiment : Jessie Jacques

permis@stjosephdeserables.com

Personne désignée : Jessie Jacques permis@stjosephdeserables.com

Émission des permis feux : Alain Busque 418 397-4358 poste 233 Cell. : 418 389-6699

Heures d'ouvertures du bureau municipal :

Du lundi au mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00